RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt

ARRÊTÉ du 13 NOV. 2014

Modifiant l'arrêté du 7 février 2012 portant nomination à la commission technique spécialisée « Développement agricole et rural » du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2012 ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2013.

ARRÊTE

Article 1er :

L'article 1 de l'arrêté du 7 février 2012, est modifié comme suit :

Sont désignés représentants :

- pour la FNSEA : M. Daniel PRIEUR en remplacement de Dominique BARRAU ;
- pour les Jeunes Agriculteurs : MM Christophe LENAERTS et Antoine DAURELLE, en remplacement de MM Thomas DIEMER et Julien BIGAND.

Article 2 :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait à Paris le 13 NOV. 2014

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt, porte-parole du Gouvernement

Pour le ministre et par délégation;

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS